

**AVIS CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2017-E-025**

**séance du 22 juin 2017**

**Concernant les travaux liés à la réactivation de la dynamique fluviale de la lône de la Grange écrasée et de la lône des dames (CNR) et le dévoiement de la ViaRhôna (CD 07)**

Lors de sa séance du 22/06/2017, le CSRPN Auvergne–Rhône–Alpes a émis un **avis favorable** à cette demande de travaux dans le cadre de la réactivation de la dynamique fluviale de la lône de la Grange écrasée et de la lône des Dames déposée par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et du dévoiement de la ViaRhôna par le Conseil Départemental de l’Ardèche (CD 07).

Sous réserve de la prise en compte des préconisations suivantes :

Le CSRPN demande la mise en place d’un suivi global du peuplement d’odonates en utilisant la méthodologie RhoMéo et en prévoyant trois passages (relevé tous les deux ans sur six ans).

Le CSRPN suggère au pétitionnaire de ne pas procéder au transfert de graines pour la renoncule prévu dans le dossier, dans la mesure où, au vu d’expériences précédentes dans des milieux favorables similaires, la renoncule devrait recoloniser spontanément le secteur.

le Président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

